







ATLAS DES PAYSAGES DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

APPROCHE GÉNÉRALE ET CULTURELLE  
PAYSAGES RURAUX

69  
AUTOMNE 2005

APPROCHE AGRICOLE

PAYSAGES DE TERROIR

OCCUPATION DES SOLS SIMPLIFIÉE

SYNTHESE : COHÉRENCES RURALES

### Les principales sources

*Les données agricoles sont issues de la carte des petites régions agricoles (PRA) et de la contribution de l'agriculture, de la forêt et de la pêche maritime au schéma de services collectifs des espaces naturels et ruraux (SSCENR).*

*Les données relatives aux paysages de pays sont issues du chapitre «productions d'aménités» du même schéma (SSCENR).*

*Enfin, la carte d'occupation des sols utilisée est celle de la Région Nord - Pas-de-Calais – Sigale ; elle date de 1998.*

## APPROCHE AGRICOLE

Lorsque l'on parle de paysage, la première image est souvent celle d'une douce campagne. Les paysages ruraux ont ainsi une importance majeure dans la définition même des paysages régionaux. Il n'est pas rare que les analyses paysagères s'arrêtent à l'identification de ces paysages. L'agriculture se définit aujourd'hui à la fois comme une activité économique de production et comme une activité créatrice et/ou gestionnaire des paysages nationaux. Notre pays, sans doute grâce à la diversité de sa géographie, s'honore de la grande diversité de ses paysages ruraux. Ces derniers sont les indéniables supports de l'identité d'une région et de son activité touristique.

Mais voici que les paysages ruraux changent ! La notion est toute relative puisque les paysages n'ont jamais cessé d'évoluer. Mais la mémoire collective se souvient des paysages ruraux hérités de l'ancien régime (bocages, polyculture de subsistance) et des paysages ruraux spécialisés confortés ou apparus avec l'amélioration des transports et des moyens de conservation (maraîchage, productions à valeur ajoutée...).

Les bouleversements techniques et économiques de l'après-guerre ont rapidement et durablement fait évoluer les paysages agraires ; tandis que la «ruralité» française devenait une urbanité...

Il importe cependant de ne pas faire de l'histoire à l'aune de notre nostalgie. Les travaux d'historiens conduits en Picardie et dans le Boulonnais (R. Dion) sur les très nombreuses traces de domaines agricoles romains mettent en lumière une mise en culture «intensive» de ces très bonnes terres à céréales. Les bocages tant vantés de notre région ne sont sans doute pas les contemporains de nos ancêtres les gaulois...

Objet de bien des paradoxes, les paysages ruraux sont

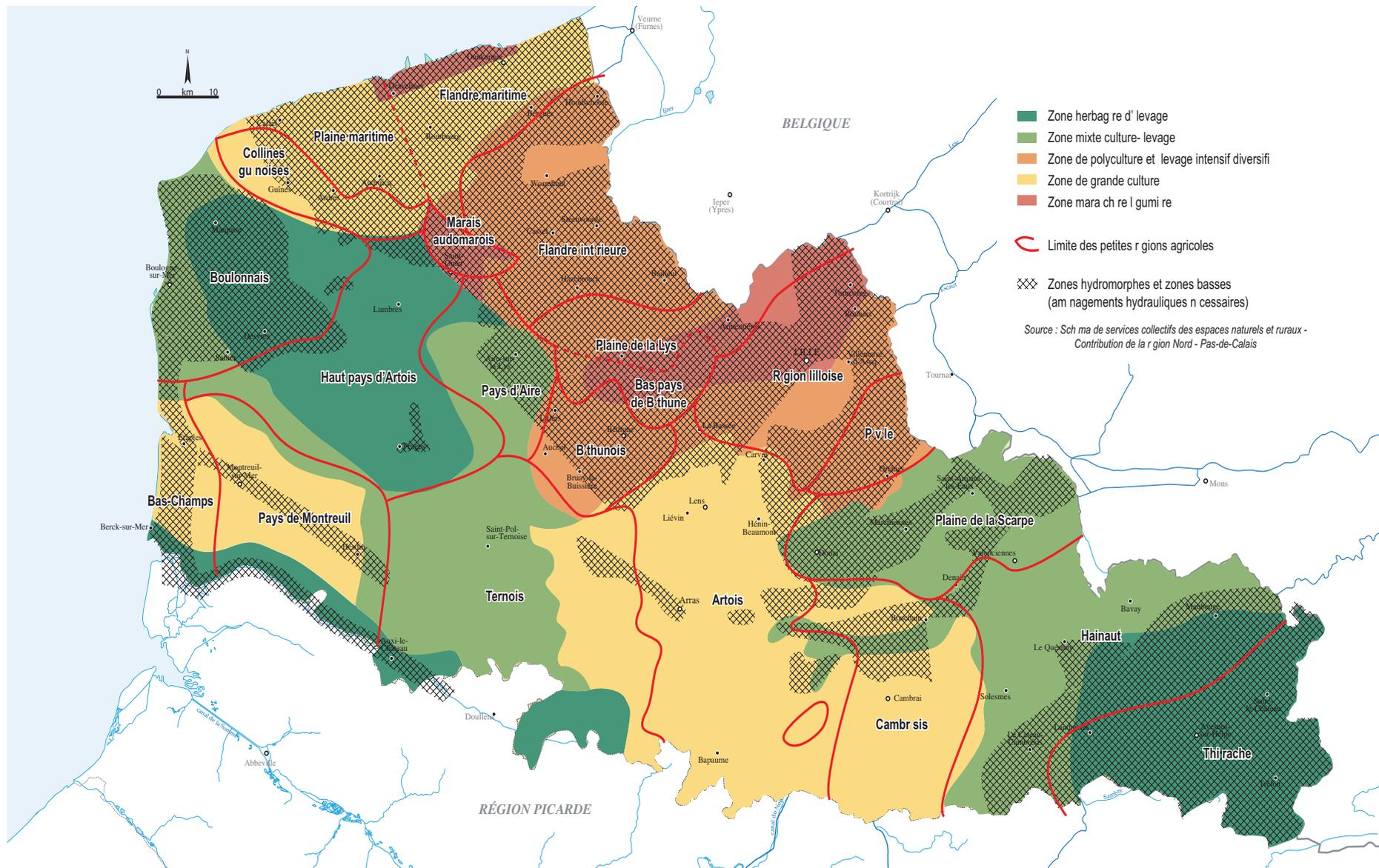
sans aucun doute le résultat de choix politiques individuels, locaux, nationaux et internationaux. Cette dernière échelle a pris une part encore plus forte avec la Politique agricole commune de l'Union européenne.

Les campagnes du Nord - Pas-de-Calais avec leurs terres riches et une «société rurale» performante se sont adaptées à un modèle de production intensif (qu'elles avaient participé à faire émerger dès le XIXème siècle). Tout le cœur de la région du Sud au Nord, d'Est en Ouest témoigne de la réussite de ce modèle. Ici et là, la nature des sols a «résisté» à ce stéréotype composé de paysages ouverts, labourés. Les bocages Avesnois et Boulonnais, la plaine de la Scarpe et de nombreux fonds de vallées offrent aux regards les verts intenses de leurs prairies. Le marais Audomarois, les marais des Bas-Champs Picards, les marais du pied de l'Artois (Guînes, Ardres...), le val de Sensée mêlent intimement eau et parcelles agricoles, prairiales, maraîchères ou encore cultivées. Enfin, les dunes ou encore les sommets des monts de Flandre refusent la valorisation agricole...

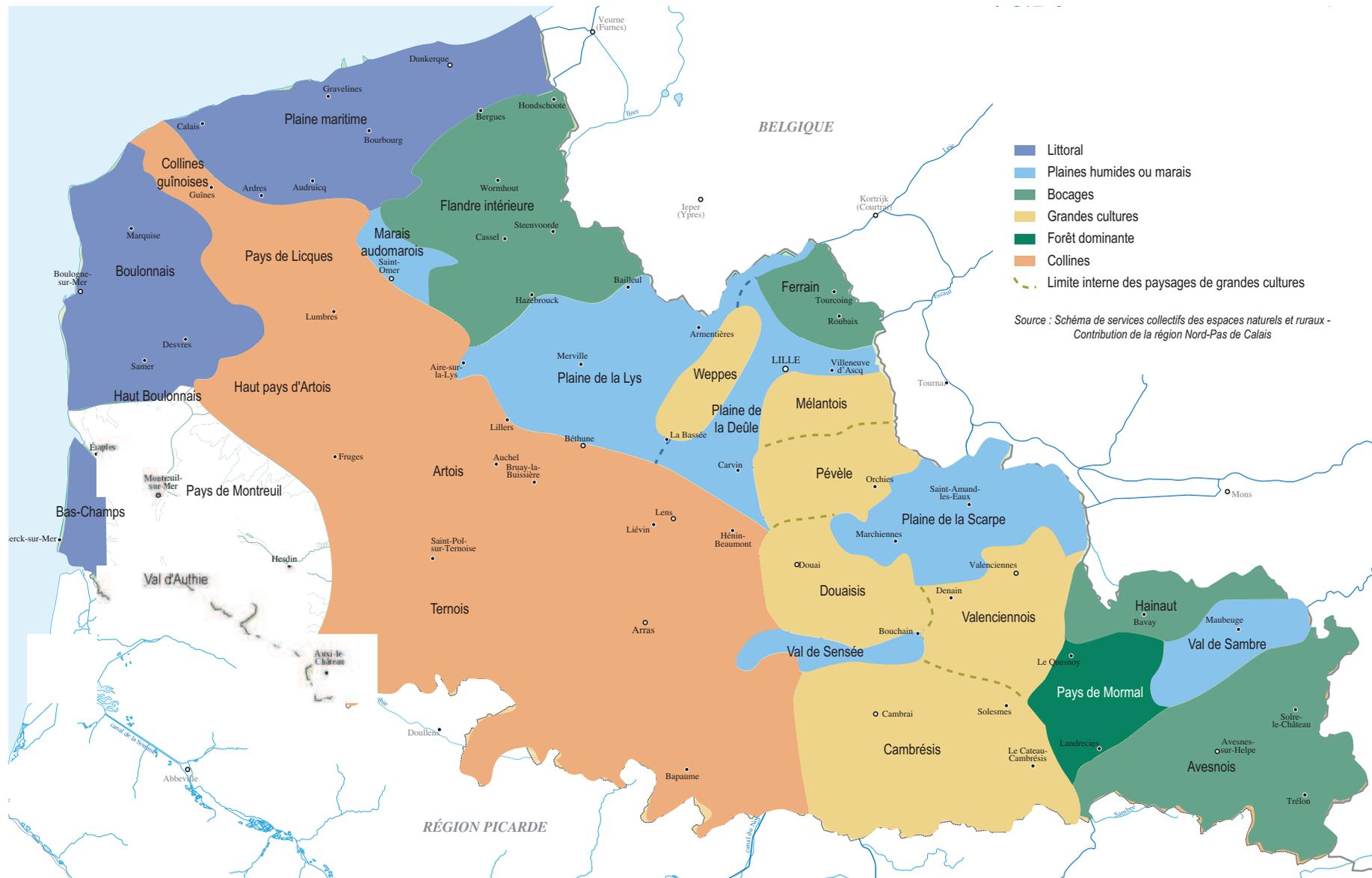
Cette description est pourtant caricaturale : partout des labours et ici et là quelques espaces de plus grande diversité d'usages agricoles des sols ! Il n'est pas une zone de grande culture qui ressemble à une autre ! La plaine maritime est sillonnée de watergangs, le Haut Artois présente de très nombreuses prairies, la Flandre est ponctuée de fermes... et d'arbres, les collines guînoises ouvrent sur la mer, le Cambrésis auréole ses villages de prairies bocagères, etc.

Questionner l'avenir des paysages ruraux ne peut être fait au mépris des engagements politiques de notre pays, qui orientent l'économie agricole toute entière. Pourtant, le paysage peut avoir sa place et participer d'un dynamisme local capable de construire une résistance face à une homogénéisation des territoires comme des esprits.

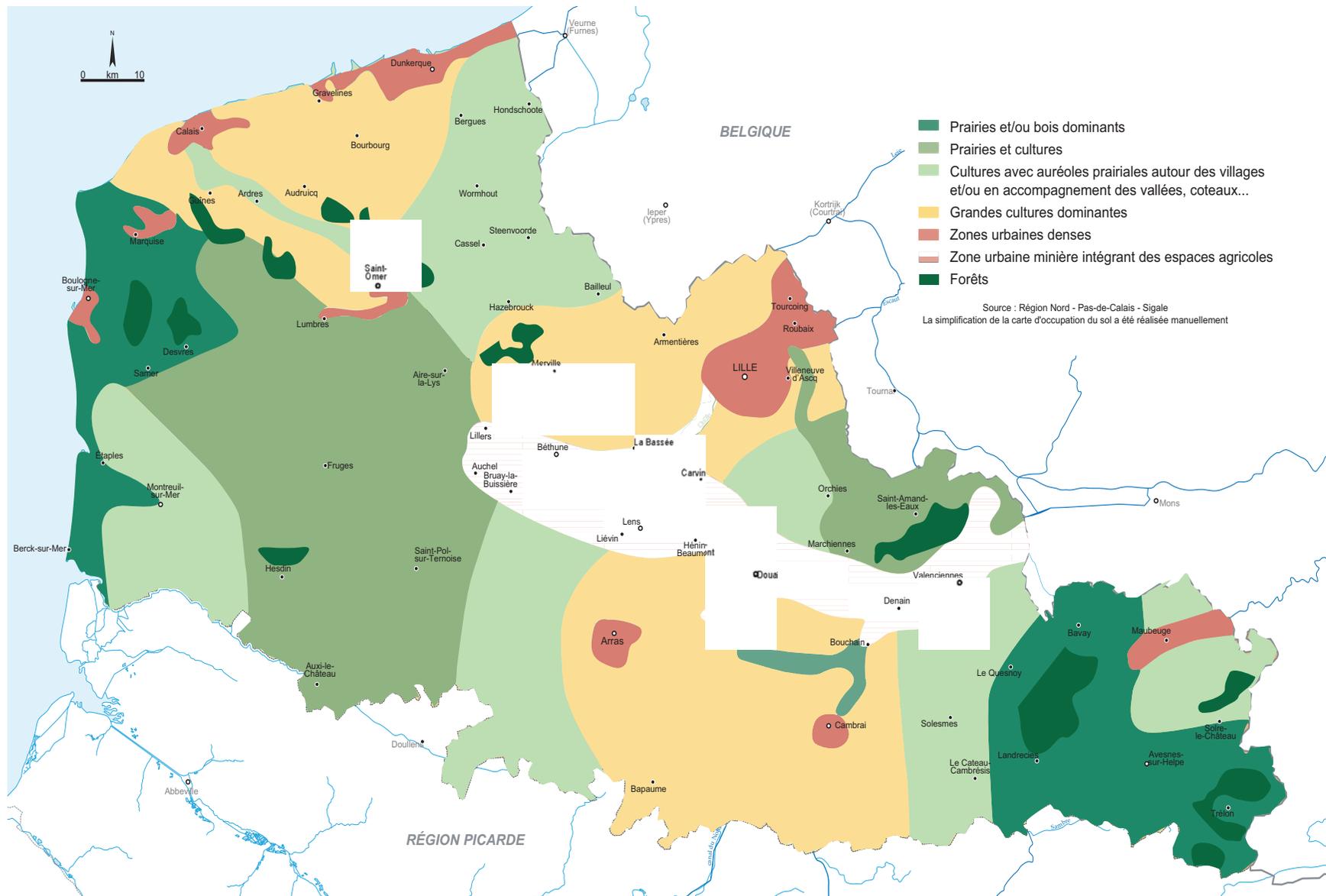
# APPROCHE AGRICOLE



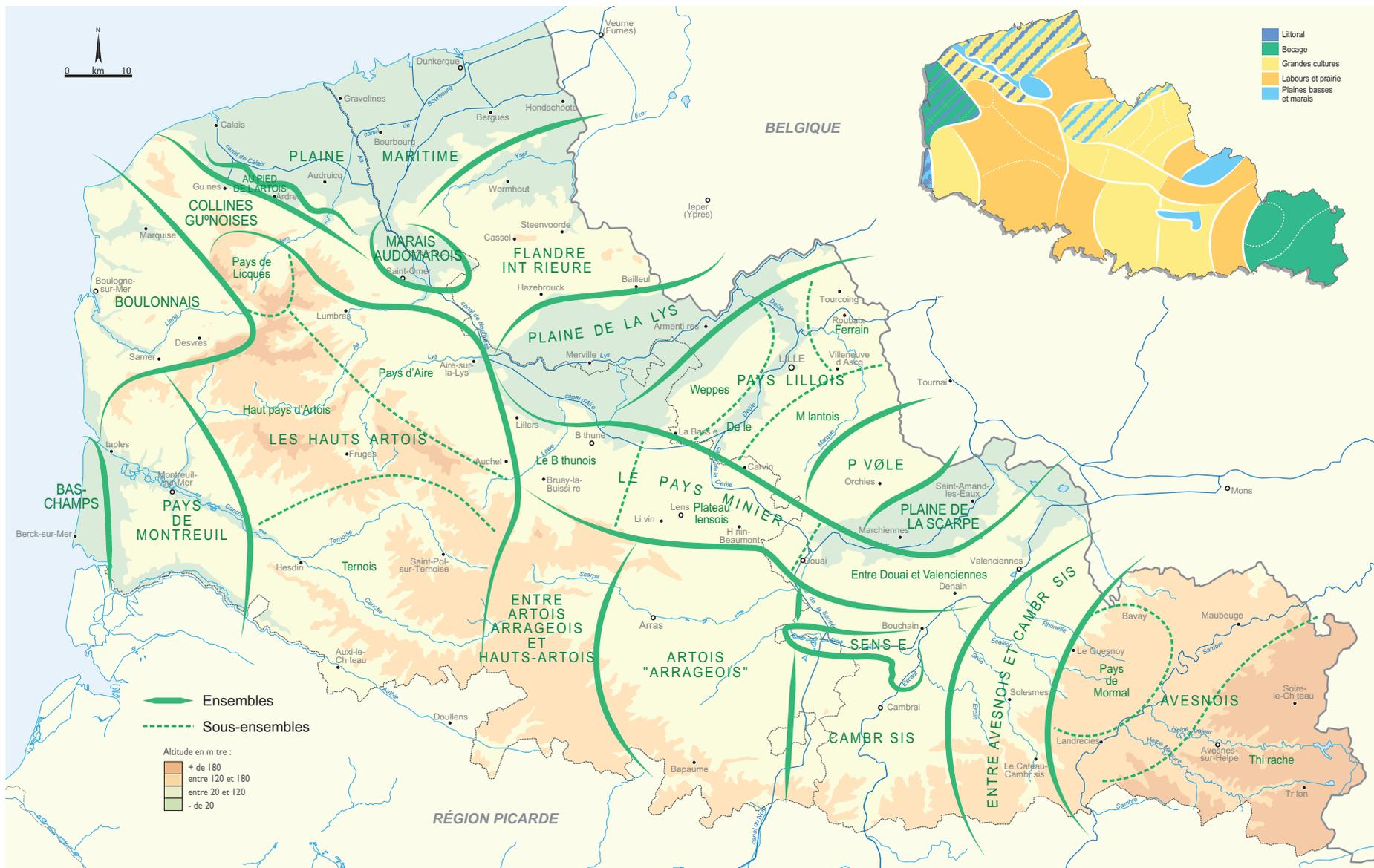
# PAYSAGES DE TERROIRS



# OCCUPATION DU SOL SIMPLIFIÉE



# SYNTHÈSE



## SYNTHÈSE

La présentation des paysages ruraux commence au Sud, se déroule d'Est en Ouest puis se poursuit du Nord au Sud.

### AVESNOIS - THIÉRACHE

Cet ensemble, marqué par l'importance de l'herbe (bocage) et des bois, présente des limites variables :

- la petite région agricole de la Thiérache ne reprend que les terres hautes du Sud du département du Nord,
- du point de vue du système d'exploitation dominant (notion issue de la contribution agricole au SSCENR), le secteur de Mormal complète la Thiérache (zone herbagère d'élevage),
- enfin, l'occupation des sols indique une forte densité prairiale du Nord de Mormal à la frontière belge (une partie de ce que certains appellent le Hainaut) ; tandis que cette densité baisse de part et d'autre de la vallée industrielle de la Sambre.

### ENTRE AVESNOIS ET CAMBRÉSIS

Cette zone présente une alternance de vallées prairiales et de plateaux labourés. Elle apparaît comme un paysage de transition entre le bocage avesnois et les grandes cultures du Cambrésis.

- Du point de vue des PRA, le secteur correspond au Sud du Hainaut.
- La carte des paysages de pays du SSCENR n'identifie pas ce secteur en tant que tel ; il le partage entre Valenciennois et Cambrésis.

### CAMBRÉSIS

Cet ensemble, composé de grandes cultures, bénéficie d'une large identification.

- Les limites situées à l'Est sont cependant fluctuantes suivant que l'on retienne ou non les limites administratives de l'arrondissement.

### ARTOIS ARRAGEOIS

Cet ensemble, composé de grandes cultures, est bien identifié.

- Il n'apparaît pas cependant de terminologie spécifique. En effet, le mot «Artois» (auquel tous les auteurs ont recours) recouvre un espace beaucoup plus vaste offrant une très grande variété de paysages ruraux.

*Entre Cambrésis et Artois, la limite semble essentiellement d'inspiration administrative. Notons que le Cambrésis, qui possède de rares boisements, est sillonné de nombreuses «coupures» Nord/Sud (Escaut, canal, autoroute...) ; tandis que l'Artois Arrageois présente une campagne très ouverte et des villages parfaitement agglomérés.*

### SENSÉE

Ce petit secteur prairial est largement occupé par des plans d'eau à vocation de loisirs.

### ENTRE ARTOIS ARRAGEOIS ET HAUTS-ARTOIS

Cet ensemble, dominé par les grandes cultures, présente des villages entourés d'auréoles prairiales. Il s'agit, comme pour la zone entre Avesnois et Cambrésis, d'un paysage de transition.

#### **Au bonheur des sigles**

*Petites régions agricoles : PRA*

*Schéma de services collectifs des espaces naturels et ruraux : SSCENR*

APPROCHE GÉNÉRALE ET CULTURELLE  
PAYSAGES RURAUX

**VERS UNE TYPOLOGIE...**

La carte des «paysages de pays» du SSCENR distingue 6 types de paysages :

- littoral,
- plaines humides ou marais,
- bocages,
- grandes cultures,
- forêts,
- collines.

La présente approche met également en évidence des paysages offrant concomitamment des zones vouées aux grandes cultures (le plus souvent des plateaux ou des plaines) et des secteurs herbagers plus ou moins bocagers (vallées prairiales et/ou auréoles prairiales liées à l'habitat). Ces paysages sont parfois nés de l'évolution historique de paysages de bocage. La régression régionale des herbages agricoles, nous conduit à entériner les évolutions passées et à créer une famille de paysages unissant «labours et prairies». Cette approche, qui permet de décrire plus fidèlement les paysages régionaux, conduit à supprimer les paysages de collines. Les paysages forestiers ne sont pas non plus repris ici ; le pays de Mormal étant essentiellement un secteur bocager.

## SYNTHÈSE

- Ce secteur, qui appartient à la PRA du Ternois présente un système d'exploitation dominant (les grandes cultures) identique à celui de l'Artois arrageois.
- Du point de vue du relief, les collines artésiennes commencent ici à prendre quelque ampleur.

### HAUTS-ARTOIS

Quatre sous-ensembles se distinguent au sein du vaste ensemble des «collines de l'Artois» (paysages de pays du SSCENR).

- Le Ternois est circonscrit par une PRA. La zone est plus herbagère que l'ensemble précédent. Le relief est pourtant assez proche, bien que des vallées sillonnent le pays.
- Le haut pays d'Artois est un territoire dominé par l'élevage et l'herbe, mais il se distingue par son relief marqué et ses altitudes élevées.
- Le pays de Licques est intégré au Boulonnais du point de vue des PRA. Et de fait, le système d'exploitation y est l'élevage à l'herbe. Son relief spécifique justifie son identification (paysages de pays du SSCENR).
- Le pays d'Aire est une PRA. Alors que les conditions sont proches de celles de la Flandre intérieure, le système d'exploitation dominant y est artésien (zone mixte culture-élevage).

### PAYS DE MONTREUIL

La zone voit dominer les grandes cultures. Les deux vallées Est/Ouest (Canche et Authie), et les vallées affluentes de la Canche, donnent au pays ses paysages prairiaux.

- La zone est bien identifiée, bien que ses limites Est soient quelque peu fluctuantes.

### LES BAS-CHAMPS

Ce petit secteur est essentiellement marqué par son caractère littoral (marais arrière-littoraux).

### BOULONNAIS

La zone, herbagère et bocagère, du Bas-Boulonnais est très clairement identifiée.

### COLLINES GUÎNOISES

Le secteur est très largement voué aux grandes cultures. Le relief, qui forme une crête entre Artois et plaine calaisienne, et la géologie participent à la définition de l'ensemble.

- La zone a des limites variables qui intègrent ou non le «pied de l'Artois» (zone de marais). D'autre part, la terminologie porte à confusion dans la mesure où ce secteur s'étend du Blanc Nez au Marais Audomarois.

### AU PIED DE L'ARTOIS

(marais de Guînes et d'Ardres, Brédenarde)

Ce petit secteur, très mal identifié, présente de nombreuses prairies plus ou moins marécageuses.

- Seule l'occupation des sols met en relief cette bande de territoire qui longe les ultimes et septentrionales collines de l'Artois.

### MARAIS AUDOMAROIS

Bien que le caractère maraîcher de la zone ne se distingue pas au niveau de l'occupation du sol à l'échelle régionale, cette petite zone est bien identifiée.

## SYNTHÈSE

### PLAINE MARITIME

La zone se compose essentiellement de grandes cultures. Elle est très clairement identifiée.

### FLANDRE INTÉRIEURE

La zone, très bien identifiée, voit dominer les grandes cultures. Ainsi, le système agricole de polyculture et élevage intensif hors-sol génère des paysages très ouverts. Ceci d'autant plus que la structure dispersée de l'habitat s'accompagne d'une égale dispersion des prairies. Cette dernière ne permet plus guère une lecture bocagère du paysage, bien que ce dernier fut indéniablement bocager dans le passé. En ce sens, la Flandre intérieure est sans doute le paysage rural régional ayant le plus nettement évolué ces dernières décennies.

### PLAINE DE LA LYS

L'ensemble, homogène par la domination des grandes cultures, est traversé par la limite départementale. Les prairies sont ici moins nombreuses qu'en Flandre intérieure (malgré un habitat linéaire). Le système d'exploitation dominant maraîcher et légumier présent au Sud de la zone ne se perçoit pas dans l'interprétation de l'occupation des sols.

### PAYS LILLOIS

L'agglomération lilloise se distingue par la présence de nombreux sous-ensembles agricoles plus ou moins «recouverts» par le tissu urbain.

- Le système d'exploitation dominant est maraîcher et légumier au Nord et polyculturel (élevage intensif diversifié) au Sud.

- Les paysages de plateaux (Mélantois, Weppes, Ferrain) sont complétés de ceux de vallées humides (Deûle, Marque).

### PÉVÈLE

L'ensemble, bien identifié (PRA, SSCENR), présente une occupation du sol graduellement plus prairiale d'Ouest en Est (vers la frontière belge).

### PLAINE DE LA SCARPE

La zone, nettement herbagère, est bien identifiée malgré des limites fluctuantes.

- La carte des paysages de pays reprend les limites administratives du Parc naturel régional (avant le nouveau périmètre issu de sa nouvelle charte).

- La PRA, plus vaste, intègre les secteurs humides des plaines de la Scarpe et de l'Escaut.

### LE PAYS MINIER

Cet ensemble n'est pas identifié en tant que tel au sein des approches du SSCENR. Il est cependant apparu utile de mettre en lumière ce territoire d'une ruralité aux prises avec le très spécifique tissu urbain minier. En effet, nulle autre agglomération régionale ne voit s'imbriquer autant (en surface comme en interface) l'urbain et le rural.

Trois sous-ensembles peuvent être distingués :

- le Béthunois présente le même système dominant d'exploitation que la Flandre intérieure,

- le plateau lensois est essentiellement voué aux grandes cultures,

- entre Douai et Valenciennes, les paysages ruraux sont variés, alternant plateaux et vallées.

### FAMILLES DE PAYSAGES RURAUX

#### **Littoral**

Bas-Champs  
(Boulonnais)

(Collines guînoises)  
(Plaine maritime)

#### **Plaines basses et marais**

Sensée

(Bas-Champs)

Marais audomarois

Au pied de l'Artois

Plaine maritime

Plaine de la Lys

Plaine de la Scarpe

#### **Bocages**

Avesnois-Thiérache

Boulonnais

#### **Labours et prairies**

Entre Avesnois et Cambrésis

Entre Artois Arrageois et Hauts-

Artois

Hauts-Artois

Pays de Montreuil

Flandre intérieure

Pévèle

(Les Pays miniers - entre Douai  
et Valenciennes)

#### **Grandes cultures**

Cambrésis

Artois arrageois

(Pays de Montreuil)

Collines guînoises

(Plaine maritime)

(Plaine de la Lys)

Pays lillois

Le pays minier